



Bulletin Municipal Aigremont Novembre 2011

Editorial



L'automne s'installe après un été indien qui a joué les prolongations. Nous avons profité au mieux de notre environnement en ayant l'impression que les vacances se poursuivaient.

Pendant ce temps, les élus continuent leur action avec assiduité et enthousiasme pour rendre notre village et ses hameaux les plus accueillants possible et offrir à notre population les services qu'elle est en droit d'attendre.

C'est ainsi que les travaux de réfection de la voirie et de curage de ruisseaux sont en cours de réalisation, que de nombreux autres travaux : peinture des portails au cimetière,

renouvellement des fleurs des jardinières, taille des espaces verts, débroussaillage, coupe des roseaux à la station d'épuration, etc..... sont effectués par le personnel technique.

Nous avons également tenu compte des remarques et suggestions qui ont été faites lors de la visite des différents quartiers.

Certains pensent peut être que les choses évoluent lentement. Ils n'ont pas tout à fait tort. Mais soyez sur que nous sommes à votre écoute et essayons dans la mesure de nos capacités financières de satisfaire vos souhaits.

Et nous vous comprenons d'autant plus que nous sommes nous aussi dans les mêmes attentes.

Les gros dossiers en cours : cave coopérative, carrefour de la D8 et 6110, Zae, aménagement de la traversée du village, de la circulade et la montée des chasseurs sont en cours d'étude, de négociation et les réponses tardent à venir.

Et oui, la patience reste une vertu qu'il nous faut sans cesse réapprendre.

Mais, ne nous y trompons pas, toutes ces réalisations ont un coût et les recettes ne suivent pas toujours la courbe des besoins exprimés. C'est pourquoi la recherche de recettes nouvelles s'impose. Et le législateur donne aux collectivités de nombreuses possibilités d'y parvenir.

C'est ainsi, qu'après avoir décidé d'appliquer la taxation sur les terrains vendus, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter la valeur locative des terrains constructibles de 0,5 euro par mètre carré. La possibilité allait jusqu'à 3 euros, et les premiers 1000 mètres en sont exonérés.

La participation des propriétaires de terrains constructibles aux recettes de la commune devient de ce fait plus équitable en ce qu'elle permet le financement de l'extension, l'aménagement et l'entretien des réseaux et de la voirie, bien souvent générés par les nouveaux arrivants.

Une période riche en festivités s'annonce, apportez votre soutien et votre présence aux bénévoles qui se décarcassent pour que vive notre village, et sachez en profiter sans modération.



*Le Maire et le Conseil Municipal de la commune d'Aigremont
rendent hommage à Monsieur Jean Causse,
élu conseiller municipal du 14 Mars 1971 au 10 mars 2001.
Enfant du pays, il apporta son expérience et son esprit de dialogue.
Condoléances à sa famille*

Conseils municipaux

7 juillet 2011

- Attribution des subventions aux associations pour un montant de 4000 euros.
- Le conseil émet un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet du Gard.
- Toilettes publiques. Après consultation, c'est l'entreprise Richard qui a été retenu pour leur construction.
- Réfection du réseau d'assainissement. Suite à appel d'offre, choix de la Satac (Service d'appui technique aux communes du Conseil Général) pour le suivi des travaux.
- Voirie communale. Approbation de la carte proposée par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui fait état de 35085 mètres de voies classées et une superficie de places de 5985 m².

13 septembre 2011

- Choix de l'entreprise SGTP pour les travaux de curage et d'entretien des ruisseaux.
- La valeur locative des terrains constructibles est majorée de 0,5 euro par mètre carré.
- Accord pour l'achat d'une parcelle sise à Antignargues pour la réalisation d'un parking et la pose des containers verres et papiers.

Rentrée scolaire

Lors de cette rentrée scolaire, le S.I.R.P. a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux enseignants : Monsieur Vincent DUQUESNE à St Bénézet, Monsieur Julien SALLE à Cassagnoles pour occuper le temps partiel de Madame Sophie MOUYSSSET ainsi que Madame Françoise CRIBIER sur un poste d'assistante d'enseignant à la maternelle d'Aigremont.

Après la baisse d'effectif des deux années précédentes, le S.I.R.P. a enregistré une hausse conséquente du nombre d'élèves qui fréquentent les écoles du regroupement. Il est en effet passé de 130 l'année dernière à 154 cette année. Les enfants d'Aigremont sont 71 (effectif pratiquement constant chaque année).

La fréquentation du restaurant scolaire est également en hausse, tout comme le nombre d'inscrits à l'accueil périscolaire.

Une formation Prévention et Secours civique niveau 1 a été dispensée sur deux jours par la Croix Rouge à l'ensemble du personnel.

Exercice sécurité pour les scolaires



Jeudi 22 septembre, dans le cadre de la 25^{ème} campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes, le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique a fait une nouvelle fois appel aux bénévoles de l'Association Départementale des Transports Educatifs de l'Enseignement Public (Messieurs Y. RUELLAN et C.BIONDINI) pour sensibiliser les élèves des écoles d'Aigremont, St Bénézet, Marujols les gardon et Cassagnoles qui se déplacent quotidiennement en car.

Ces séances se sont déroulées à bord d'un car mis à disposition par la société ROCANIERE en présence des accompagnatrices de transport scolaire (déjà formées par l'ADATEEP) et des enseignants.

Les élèves particulièrement attentifs ont écouté les mesures de sécurité à la montée dans le car lors du trajet, à la descente et les dangers autour du véhicule. Un rappel sur le port de la ceinture de sécurité a été également effectué. Des exercices d'évacuation du car en cas d'accident ou d'incendie ont été réalisés avec d'excellents temps (moins de 30 secondes par classe). Enfin l'attention de tous les participants a été attirée sur l'axe de cette campagne « Fais toi voir dans le noir ! » en sensibilisant les jeunes à l'amélioration de leur visibilité sur le cheminement piétonnier entre le domicile et le point d'arrêt desservi par le transport scolaire.

TRAVAUX DE MISE EN DISCRETION DES RESEAUX SECS AUX BARAQUETTES

Les travaux de mise en discrétion (phase1) des réseaux secs et de l'éclairage public ont débuté au quartier des Baraquettes le 20 septembre dernier. L'entreprise E.T.D.E.mandatée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de St Théodorit a débuté le chantier dans le domaine privatif pour investir ensuite le domaine public. Dès lors une gêne risque d'impacter les riverains, mais nous espérons qu'elle n'occasionnera pas trop de désagréments. Une fois les travaux totalement terminés (car il faudra attendre les raccordements EDF et France Télécom), les poteaux et les câbles disparaîtront du paysage, pour l'amélioration du cadre environnemental et la sécurité.



TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE (T.N.T.)

Il existe différents modes de réception pour la télévision numérique : une antenne râteau ou antenne intérieure, une parabole, ou une box ADSL. Certains foyers reçoivent déjà les chaînes de la T.N.T. (les téléviseurs en sont équipés depuis 2008).

Pour ceux qui ne reçoivent pas ces chaînes, une deuxième mise en service est prévue au 29 novembre 2011. A partir de cette date ce sera la **fin de la télé analogique**.

Si votre téléviseur reçoit les programmes par le biais d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure.

Sans changer d'installation ou de téléviseur, il suffit d'acheter un adaptateur T.N.T. Des aides sont accordées pour l'achat d'un adaptateur ou l'installation de l'antenne. Les personnes intéressées peuvent retirer des brochures en Mairie sur lesquelles les numéros de téléphone et les démarches utiles sont mentionnées.

Pour tout renseignement : tousaunumerique.fr ou **0970 818 818**

TELEASSISTANCE

La municipalité et Présence 30 ont signé une convention de partenariat dans le but de promouvoir ce système d'assistance auprès des habitants de la commune. Le coût de l'abonnement mensuel est de 19 euros et peut faire l'objet d'une prise en charge par les caisses de retraite suivant les ressources. Présence 30 installe au domicile de l'abonné un transmetteur qui peut être actionné par un déclencheur (pendentif ou bracelet montre) en cas de nécessité. L'abonné est relié 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute qui réceptionne l'appel et déclenche le processus d'intervention d'urgence. Vous pouvez contacter la mairie pour une adhésion à ce service.



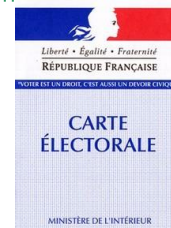
FORAGES ET PUIS DOMESTIQUES

Tout particulier utilisant, ou souhaitant réaliser un puits ou un forage à usage domestique doit le déclarer en mairie. L'obligation de déclaration concerne tout dispositif de prélèvement en eaux souterraines, qu'il soit opérationnel ou non, qu'il soit récent ou ancien. Pour les anciens, la régularisation devait se faire avant le 31 décembre 2009. Ces déclarations qui répondent à un double enjeu, environnemental et de santé publique feront, à la demande expresse de la préfecture l'objet d'une saisie informatique.

Inscription sur les listes électorales

LES PERSONNES QUI LE SOUHAITENT PEUVENT SE RAPPROCHER
DU SECRETARIAT DE MAIRIE AVANT LE 31 DECEMBRE 2011 MUNIES :

- DE LEUR CARTE D'IDENTITE
- D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- DE L'ANCIENNE CARTE D'ELECTEUR



Commémoration du 11 Novembre 1918

L'Armistice signé le 11 novembre 1918 marque la fin des combats de la première guerre mondiale, la victoire des alliés et la capitulation de l'armée allemande.

Cette guerre a fait 18 millions de morts et des millions d'invalides et de mutilés.

Afin d'honorer les soldats tombés au combat pour délivrer et sauver notre patrie,

rendez-vous à 11 heures devant la mairie,
pour nous rendre en cortège au Monument aux Morts.

Fêtes de fin d'année

V endredi 16 décembre	NOËL DES ENFANTS AU FOYER AVEC LA PRESENCE DU PERE NOËL
S amedi 7 janvier	VŒUX A LA POPULATION
S amedi 14 janvier	REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE



Dates à retenir

S amedi 5 novembre 2011	SOIREE PLAGE Organisée par L' ASSOCIATION DES FESTIVITES AIGREMONTOISES
V endredis 18 et 25 novembre 2011	CONCOURS DE BELOTE AIGREMONTHON au profit de l'AFM
S amedi 19 novembre 2011	CONCOURS DE BOULES ET MARCHÉ Organisés par O'LOISIRS AIGREMONTOIS
S amedi 26 novembre 2011	BOURSE AUX JOUETS Organisée par L'EPIICERIE DE LA CIRCULADE au profit de l'AFM
D imanche 20 novembre 2011	LOTO Organisé par LES GREMOUNINS
V endredi 2 décembre 2011	LOTO AIGREMONTHON au profit de l'AFM
S amedi 3 décembre 2011	TELETHON ANIMATIONS TOUTE LA JOURNEE PROGRAMME COMPLET ANNEXÉ À CE BULLETIN
V endredi 27 janvier 2012	CONCOURS DE BELOTE Organisé par L' ASSOCIATION DES FESTIVITES AIGREMONTOISES
D imanche 5 février 2012	LOTO Organisé par L' ASSOCIATION DES FESTIVITES AIGREMONTOISES
V endredi 24 février 2012	CONCOURS DE BELOTE Organisé par L' ASSOCIATION DES FESTIVITES AIGREMONTOISES
S amedi 10 mars 2012	SOIREE Organisée par O'LOISIRS AIGREMONTOIS